

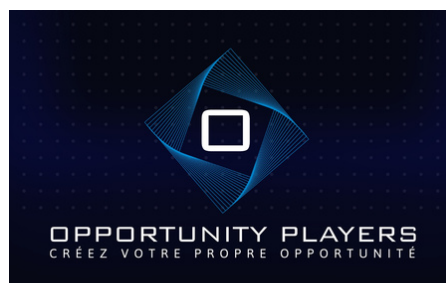


JOURNAL OFFICIEL LFH

N° 207 - 23 Juin 2025



Nos partenaires





TIRAGE AU SORT - HOMMES



LOTTO CUP 25-26

1/32 FINALE

JS HERSTAL



UNION BEYNOISE

1/32 FINALE

HC MALMEDY



BYE

1/32 FINALE

ENTENTE
CENTRE CLH

BYE

1/32 FINALE

UNITED
BRUSSELS HC

BYE

1/32 FINALE

SHC MONT S/
MARCHIENNE

BYE

1/32 FINALE

VILLERS-AMAY
59

HSC TUBIZE

1/32 FINALE

J. JEMEPPE



BYE



TIRAGE AU SORT - HOMMES



LOTTO CUP 25-26

1/16 FINALE

VILLERS-AMAY 59 /
HSC TUBIZE

HC KRAAINEM

1/16 FINALE

JS HERSTAL /
UNION BEYNOISE

HC SPRIMONT

1/16 FINALE

SHC MONT S/
MARCHIENNE

REN. MONTEGNEE

1/16 FINALE

HC MALMEDY



EHC TOURNAI

1/16 FINALE

J. JEMEPPE

HC EYNATTEN-
RAEREN

1/16 FINALE

ENTENTE
CENTRE CLHUNITED
BRUSSELS HC

LOTTO CUP

TIRAGE AU SORT – DAMES

1/16 DE FINALE

HC EYNATTEN-
RAEREN

VS

UNITED
BRUSSELS HC

VILLERS-AMAY
59

VS

EHC TOURNAI





DOUBLE DROIT DE JEU

Règle du double droit de jeu : plus d'opportunités pour les talents

La règle du double droit de jeu permet aux jeunes talents de jouer pour deux clubs différents, sous certaines conditions strictes.

Les principaux avantages incluent :

- Développement des joueurs -> Plus d'opportunités de progression sans limitation de leur expérience de compétition.
- Réduction du stress et des conflits -> Flexibilité accrue pour les joueurs et les clubs.
- Meilleure coopération entre les clubs -> Stabilité et développement structuré des talents.

Restrictions :

- Le joueur ne peut pas jouer dans une division où une équipe du club prêteur est déjà active.
- Seuls les joueurs de moins de 22 ans au 1er janvier précédant la saison en cours sont éligibles.
- Le joueur doit être identifié dans une liste de 35 joueurs sélectionnés pour une équipe nationale junior ou senior.

Procédure :

1. La demande doit être faite via le formulaire en ligne ci-dessous entre le 1er et le 31 août de la saison en cours.
2. Le formulaire doit être complété par le secrétaire du club emprunteur et confirmé par le secrétaire du club prêteur.
3. La demande doit être approuvée par le Secrétariat général de l'URBH.
4. Le joueur peut jouer à partir du quatrième jour ouvrable après confirmation.

Restriction supplémentaire : Le droit de double jeu ne s'applique pas aux matchs de la Coupe de Belgique.



<https://form.jotform.com/243533430886359>



JOUEURS TALENTUEUX IDENTIFIES

Exception sur l'âge : accès plus rapide aux ligues seniors

La règle de l'exception sur l'âge permet aux Joueurs Talentueux Identifiés (JTI) de passer plus tôt à la compétition senior.

Les principaux points incluent :

- **Participation anticipée** -> Les garçons peuvent participer aux compétitions seniors dès le 1er janvier de l'année où ils atteignent 16 ans, et les filles dès le 1er janvier de l'année où elles atteignent 15 ans, sous des conditions strictes.
- **Sélection préalable** -> Cette exception s'applique uniquement aux joueurs sélectionnés pour un tournoi de sélection interrégional (IRT ou HUB) U16.
- **Développement à long terme** -> Les clubs et les entraîneurs peuvent mieux planifier le développement de leurs talents.
- **Progression naturelle** -> Les jeunes talents peuvent atteindre un niveau supérieur compétitif à leur propre rythme, sans être freinés artificiellement.

Procédure :

1. Un représentant légal du joueur doit soumettre une demande via un formulaire en ligne.
2. La demande doit être accompagnée de la preuve de sélection pour un tournoi IRT ou HUB de la sélection U16.
3. La demande est évaluée et approuvée par l'URBH si toutes les conditions sont remplies.
4. Le joueur peut participer à des matchs seniors à partir du quatrième jour ouvrable après confirmation.

Ces nouvelles règles contribueront à un développement harmonieux et structuré des jeunes talents, leur permettant de maximiser leur potentiel et de s'épanouir dans leur carrière sportive.



<https://form.jotform.com/250402764139353>



URBH - KBHB

Procès-verbal de la réunion de la Commission de Juridiction d'Urgence – 02/06/2025 à 20h00

DOSSIER :

JSC2425.06 – HC Visé BM vs. Sporting Pelt

OBJET :

Évaluation des faits et sanction à la suite d'un incident grave survenu lors du match entre HC Visé BM et Sporting Pelt.

PRÉSENTS :

Commission Juridique d'Urgence :

- Jos Verelst – Président
- Kevin Verbeek – Secrétaire
- Guy Kerremans
- Philippe Denis
- Klaus Convents

Parties concernées :

- Pour HC Visé BM : Yves Vancosen, assisté du secrétaire du club
- Pour Sporting Pelt : Stephan Vandebecck
- Arbitres : Jimmy Peeters
- Observateur : Sigurd Thomassen

I. FAITS :

Lors du match entre HC Visé BM et Sporting Pelt du 31/05/2025, un incident survient à la zone entre le joueur Yves VANCOSSEN (56645), de HC Visé BM, et le joueur Tommy FALKE (916753), de Sporting Pelt. Yves VANCOSSEN frappe Tommy FALKE au visage avec son coude droit.

Les arbitres confirment lors de leur audition le contenu de leur rapport, tout en reconnaissant avoir mal évalué la situation sur le moment. L'action s'est produite de l'autre côté du terrain, ce qui a empêché une observation correcte. Après une brève concertation avec l'observateur, ils décident de montrer un carton rouge à Yves VANCOSSEN.

Les arbitres déclarent par écrit et lors de leur audition que, s'ils avaient eu accès à la vidéo, ils auraient opté pour une sanction plus lourde : carton rouge + bleu.



PROCES
VERBAAL
VERBAAL
VERBAAL



URBH - KBHB

II. DÉCLARATIONS :

Yves VANCOSSEN explique l'incident de son point de vue. Il y aurait eu plusieurs contacts entre lui et Tommy FALKE au niveau de la zone, au cours desquels FALKE l'aurait touché au visage à plusieurs reprises. Lors du dernier contact, VANCOSSEN affirme avoir effectué un mouvement du bras droit pour repousser les contacts, touchant FALKE au niveau du cou, mais pas au visage. Il quitte le terrain sans protester après avoir reçu le carton rouge.

Il ajoute avoir tiré les leçons d'un précédent incident lors du match Aalsmeer – HC Visé BM en 2022, et affirme ne pas avoir eu l'intention de blesser.

HC Visé BM présente la position du club, en se référant à des échanges de messages entre différentes personnes, dont la commission prend acte. Le club invoque également l'article 821 bis §1 relatif à la procédure d'urgence, estimant que les conditions de mise en œuvre ne sont pas remplies, et que la procédure est donc irrecevable. La commission en prend acte.

Sporting Pelt expose sa position : les images sont claires et parlent d'elles-mêmes. L'action de VANCOSSEN n'est pas justifiée, d'autant plus que le ballon se trouvait à l'opposé du terrain. Même dans un match engagé, de tels gestes sont inacceptables.

L'observateur Sigurd Thomassen explique à la commission la nuance entre les règles 8.5 et 8.6. Il souligne que le geste de VANCOSSEN est particulièrement dangereux et que, avec l'aide de la vidéo, les arbitres auraient probablement pris une autre décision. Il plaide pour une introduction rapide de la vidéo dans les compétitions de haut niveau comme la SHL et la 1ère Nationale (hommes et femmes).

III. ÉVALUATION :

La commission revoit les images vidéo et ne partage pas l'analyse de HC Visé BM. Peu ou pas de circonstances atténuantes sont retenues. Même si des frustrations peuvent survenir durant un match, elles ne justifient jamais un acte de violence.

La commission tient également compte du passé du joueur concerné, déjà suspendu pour violence. Elle considère cela comme un fait grave et souhaite envoyer un signal clair au joueur et à la communauté du handball.

La commission estime que la convocation de la Commission Juridique d'Urgence est valide sur base de l'article 821 bis §8.





URBH - KBHB

SANCTION :

Conformément à l'article 4.4.7 du catalogue des sanctions, la commission décide :

- Sanction à l'encontre de M. Yves VANCOSSEN (56645) : suspension d'un an, dont 9 journées effectives, le reste étant assorti d'une période probatoire de 2 ans.
- Cette sanction s'applique à la compétition belge.
- Elle prend effet à partir du week-end de compétition des 7-8 juin 2025.
- Étant donné la fin proche de la saison, les journées effectives seront reportées à la saison 2025-2026.
- Les frais sont à charge de HC Visé BM.

IV. REMARQUES :

La commission insiste sur le fait que les images vidéo sont considérées comme preuve valable en l'absence d'arbitrage vidéo. Elle apprécie également que les arbitres aient rédigé un rapport officiel a posteriori et reconnu leur erreur.

Enfin, la commission regrette que la sanction imposée ne soit pas automatiquement applicable à la SHL, où le joueur pourrait évoluer la saison prochaine. Elle appelle à une meilleure coordination entre les différentes compétitions pour éviter toute impunité.

Prononcé par la Commission Juridique d'Urgence de la KBHB-URBH le 2 juin 2025.

Jugé par :

- Jos Verelst – Président
- Kevin Verbeek – Secrétaire
- Guy Kerremans
- Philippe Denis
- Klaus Convents





Compte-rendu de la requête en cassation JSC2425.06

URBH - KBHB

Objet : Requête en cassation – Décision CJU n° CJU2425.06 du 2 juin 2025

Date de décision : 10 juin 2025

Parties concernées : HC Visé BM / Yves Vancosen vs. Sporting Pelt

Décision rendue par : Comité Exécutif Paritaire (CEP) de l'URBH

Evaluation :

Le Comité Exécutif Paritaire (CEP) a examiné, en date du 10 juin 2025, la requête en cassation introduite par le HC Visé BM et le joueur Yves Vancosen à l'encontre de la décision rendue par la Commission de Juridiction d'Urgence (CJU) le 2 juin 2025.

Après analyse du dossier et des dispositions réglementaires pertinentes, le CEP estime que la requête est fondée sur deux motifs essentiels :

1. **Compétence :**

La Commission de Juridiction d'Urgence n'était pas compétente pour statuer dans cette affaire. Celle-ci concerne une mesure disciplinaire consécutive à un incident survenu lors d'un match, relevant des organes disciplinaires ordinaires, conformément aux articles 131, F.1 et 133, A.1 du règlement national.

2. **Portée de la décision :**

La Commission de Juridiction d'Urgence a, à tort, étendu la sanction prononcée aux rencontres de la Super Handball League (SHL), alors qu'elle ne dispose d'aucune compétence en la matière. La SHL est dotée de sa propre structure disciplinaire.

Ces deux fondements étant suffisants pour justifier la cassation, les autres éléments de la requête ne sont pas examinés.

Décision du CEP :

1. La requête en cassation est acceptée ;
2. La décision de la Commission de Juridiction d'Urgence du 2 juin 2025 (JSC2425.06) est annulée ;
3. L'affaire est renvoyée devant la Commission de Juridiction de Réserve Paritaire (CJRP), compétente en vertu de l'article 133bis du règlement national ;
4. Le CEP souligne que le joueur a déjà manqué une rencontre en raison de la décision annulée et invite la CJRP à en tenir compte dans son évaluation.

Décidé à Halen, le 10 juin 2025

Au nom du Comité Exécutif Paritaire de l'URBH





URBH - KBHB



Marteleur et Riske élus joueuse et joueur de l'année

Sara Marteleur et Dree Riske ont été élus joueuse et joueur handball de l'année ce dimanche après-midi au CC Hasselt. Marteleur remporte le trophée pour la deuxième fois de sa carrière. Pour Dree Riske, il s'agit d'une première. Lors du Gala du Joueur et de la Joueuse de l'année, les Black Arrows ont été célébrés pour leur excellent début de saison.

Quelque 250 personnes se sont retrouvées ce dimanche après-midi au CC Hasselt afin de prendre part au Gala du Joueur et de la Joueuse de l'année. Lors d'un show de deux heures, d'innombrables trophées ont été décernés dans différentes catégories. Echevine des sports de la ville d'Hasselt, Tine Jans a remis le trophée Joueuse Liga de l'année à Jente Vertommen des Atomix. Plus tard, Stijn Heeren, de Hubo Hasselt, a reçu le trophée du Joueur Liga de l'année.

Un reportage avec Yérime Sylla a servi d'introduction à l'élection de l'Entraîneur de l'année. Au bout du scrutin à deux tours, Paolo Danesi (HC Sprimont) a de justesse pris le meilleur sur Tom Dimons (Handbal Sint-Truiden) chez les dames. Dans les rangs des messieurs, c'est Korneel Douven (Sporting Pelt) qui l'a emporté.

La VHV a décerné des diplômes étoilés à Atomix (3 étoiles), Sezoens Achilles Bocholt, Hubo Handbal, Besox Izegem, Sporting Pelt, DB Gent, Spurs Kortrijk, Elita Buggenhout, DHC Overpelt (4 étoiles), Uilenspiegel et Hestia Bilzen (5 étoiles).

La LFH a rendu hommage au ROC Flémalle centenaire, après quoi le responsable de l'arbitrage Klaus Convents est monté sur le podium pour remettre les prix aux arbitres. Le duo Robin Daniels et Cedric Dupont a été élu meilleur duo arbitral espoir. Stephen Martens et Yves Schols ont ensuite reçu les trophées de meilleurs arbitres de l'année.

La catégorie gardien et gardienne de but de l'année a été introduite par un reportage sur Jef Lettens, qui a expliqué que celui-ci a achevé sa carrière professionnelle en France, mais qu'il est ouvert à un retour en Belgique. Lettens a par la suite expliqué qu'en ce qui le concerne, son parcours en équipe nationale

Hoofdzetel KBHB - Secrétariat Général URBH: Dorpsstraat 74, 3545 Halen - Tel -013/35 30 40 www.handballbelgium.be - urbh@handball.be - BE0430 471 746 - RPR, afdeling Hasselt



URBH - KBHB



n'est pas encore clôturé. Edith Cochici (Hubo Handbal) a remporté pour la sixième fois le trophée de Gardienne de l'année, tandis que Clem Leroy (Sezoens Achilles Bocholt) en est à son cinquième trophée de Gardien de l'année.

Le prix de la presse chez les dames a été remis à Aiko Schepkens (Handbal Sint-Truiden). Chez les messieurs Jeroen De Beule et Clem Leroy, tous deux de Sezoens Achilles Bocholt, sont les lauréats, avec un nombre égal de points.

Les Black Arrows ont ensuite été célébrées pour leur excellent début de saison, qui les avait vu, en octobre 2024, remporter leur première rencontre officielle contre la Bosnie-Herzégovine. En mars de cette année, elles s'étaient imposées lors du tournoi de pré-qualification à Chypre, se positionnant en vue des qualifications disputées plus tard dans l'année. Les dames belges l'ont emporté en octobre à Hasselt contre l'Allemagne, tandis que des rencontres contre la Slovénie et la Macédoine du nord figurent encore au programme. On est revenu ensuite brièvement sur la saison des Red Wolves, qui ne sont pas parvenus à se qualifier en vue du championnat d'Europe. L'équipe masculine belge a été exemptée du premier tour des qualifications pour la Coupe du monde en octobre et, grâce à son classement, elle accède directement au deuxième tour des qualifications en mars 2025.

La Vlaamse Handbalvereniging a décerné un Lifetime Achievement Award à Luc Tack, président de Hubo Handbal. La Ligue Handball Francophone a fait de même avec Guido Lausberg, d'Eynatten.

L'après-midi s'est achevée avec l'élection du joueur et de la joueuse de l'année. Chez les messieurs, Jeroen De Beule a remporté le premier tour du scrutin devant Dree Riske (HS Sasja). Le jeune international l'a emporté de façon convaincante au second tour, et pour la première fois de sa carrière, il a été élu joueur de l'année. Chez les dames, Delphine Dehousse a devancé d'un point Sara Marteleur lors du premier tour. Au terme du second, Marteleur a engrangé le plus de voix, décrochant, après le titre et la coupe de Belgique une récompense individuelle sous forme de Joueuse de l'année. En 2020, au cœur de la pandémie, cette récompense lui avait déjà été décernée. Par la suite, Marteleur est devenue maman à deux reprises, accédant à la scène internationale, et l'année suivante, elle est restée active au plus haut niveau au sein de son club Handbal Sint-Truiden.

RESULTATS

Hoofdzetel KBHB - Secrétariat Général URBH: Dorpsstraat 74, 3545 Halen - Tel -013/35 30 40 www.handballbelgium.be - urbh@handball.be - BE0430 471 746 - RPR, afdeling Hasselt





URBH - KBHB



Joueuse Liga de l'année

1. Vertommen Jente
2. Deprez Anke
3. Gijbels Imke

Joueur Liga de l'année

1. Stijn Heeren
2. Rodado Mattias
2. Dubuc Sasha

Entraîneur chez les dames de l'année

- | | |
|--|------------|
| 1. Paolo Danesi (HC Sprimont) | 449 points |
| 2. Tom SIMONS (Handbal Sint-Truiden) | 438 points |
| 3. Natasja Bekker-Kivit (Hubo Handbal) | 418 points |
| 4. Philipp Reinertz (KTSV Eupen) | 366 points |

Entraîneur chez les messieurs de l'année

- | | |
|--|------------|
| 1. Korneel Douven (Sporting Pelt) | 686 points |
| 2. LUC BOITEN (Sezoens Achilles Bocholt) | 567 points |
| 3. Thomas Cauwenberghs (HC Visé - BM) | 551 points |

Duo arbitral espoir de l'année

Robin Daniels et Cedric Dupont

Duo arbitral de l'année

- | | |
|---------------------|------------|
| 1. Martens-Schols | 751 points |
| 2. Peeters-Vanloock | 598 points |
| 3. Box-Evers | 506 points |

Gardiennne de l'année

- | | |
|--|------------|
| 1. Edith Cochici (Hubo Handbal) | 520 points |
| 2. Paule Portier (HC Sprimont) | 444 points |
| 3. Katrijn Antonissen (Handbal Uilenspiegel) | 229 points |

Gardien de l'année

- | | |
|--|------------|
| 1. Clem Leroy (Sezoens Achilles Bocholt) | 662 points |
| 2. Nicholas Plessers (HC Visé - BM) | 516 points |
| 3. Arthur Vanhove (Hubo Handbal) | 466 points |



URBH - KBHB



Prix de la presse dames

- | | |
|----------------------|-----------|
| 1. Aiko Schepkens | 13 points |
| 2. Mirthe Boiten | 11 points |
| 3. Delphine Dehousse | 6 points |

Prix de la presse messieurs

- | | |
|--|-----------|
| 1. Jeroen De Beule (10 punten) et Clem Leroy | 10 points |
| 2. Pieter Strauven (7 punten) en Dree Riské | 7 points |

Lifetime Achievement LFH

Guido Lausberg (Eynatten)

Lifetime Achievement VHV

Luc Tack (Hubo Handbal)

Top 10 messieurs

- | | |
|---|------------|
| 1. Dree Riské (Biobest Sasja HC) | 348 points |
| 2. Jeroen De Beule (Sezoens Achilles Bocholt) | 253 points |
| 3. Yves Vancosen (HC Visé - BM) | 201 points |
| 4. Florent Bourget (HC Visé - BM) | 173 points |
| 5. Tommie Falke (Sporting Pelt) | 172 points |
| 6. Stef Jaeken (Sezoens Achilles Bocholt) | 129 points |
| 7. Wout Winters (Sezoens Achilles Bocholt) | 110 points |
| 8. Alexandre Dubuc (Hubo Handbal) | 97 points |
| 9. Bartosz Kedziora (KTSV Eupen) | 84 points |
| 10. Tristan Tielen (Sezoens Achilles Bocholt) | 71 points |
| 10. Kobe Serras (Hubo Handbal) | 71 points |

Top 10 dames

- | | |
|---|------------|
| 1. Sara MARTELEUR (Handbal Sint-Truiden) | 280 points |
| 2. Delphine Dehousse (HC Sprimont) | 243 points |
| 3. Aiko SCHEPKENS (Handbal Sint-Truiden) | 218 points |
| 4. Gintare Zemaitiene (HC AtomiX) | 137 points |
| 5. Estelle GHIJSENS (Handbal Sint-Truiden) | 130 points |
| 6. Céline Clermont (HC Sprimont) | 122 points |
| 7. Iemke Daniëls (Sezoens Achilles Bocholt) | 112 points |
| 8. Mirthe BOITEN (Handbal Sint-Truiden) | 105 points |
| 9. Lotte Antonissen (Handbal Uilenspiegel) | 104 points |
| 10. Lorelien Huygen (Hubo Handbal) | 103 points |

SUMMER CAMP – Stage d'été pour vos enfants à l'Union Beynoise !

Cette année, le fil conducteur du stage sera le thème des vacances. Vos enfants auront l'occasion de découvrir le handball à travers des jeux et des activités variés, tout en développant leur équilibre et leur coordination dans une ambiance ludique et conviviale.

Informations pratiques :

 **du 4 au 8 août 2025**

 **enfants de 4 à 10 ans (licenciés ou non licenciés)**

 **80,00 €**

 **de 9h00 à 15h30 (garderie disponible de 8h30 à 9h00 et de 15h30 à 16h00)**

 **École Jean XXIII (Cité Cowette, 18 à 4610 Beyne-Heusay)**

Encadrement : assuré par des moniteurs diplômés et expérimentés - Les inscriptions sont dès à présent ouvertes !

Pour réserver ou obtenir plus d'informations, contactez Maëlle :

Téléphone : 0499-896 960 - Email : jeunes@unionbeynoise.be

Nous espérons vous voir nombreux pour partager cette expérience sportive et ludique sans modération !



STAGE DÉCOUVERTE
HANDBALL

ÉDITION SPÉCIALE
VACANCES D'ÉTÉ

AVIS LA
PRÉSENCE
DE MARCUS
(DERNIER JOUR !)

MISSION HANDBALL 2

ÉCOLE JEAN XXIII, HALL OMNISPORT — 9H/16H
04 ► 08/08 BEYNE-HEUSAY

DÉCOUVRE LE HANDBALL AVEC LA PAT'PATROUILLE

MINI-HAND' : ENFANTS DE 4 À 10 ANS, ENTRE AMUSEMENT & APPRENTISSAGE
INFORMATION & INSCRIPTION (80€) : +32 499 896 960 OU JEUNES@UNIONBEYNOISE.BE
ADRESSE ÉCOLE JEAN XXIII : CITÉ COWETTE, 18 — 4610 BEYNE-HEUSAY

Resarm
Kempa
elipse
VIVONS SPORT!
HOYOUX
SCOTCH
AGENCY
AS1003
Adeps
bâtiments - et -
maintenance
FÉDÉRATION
teamfashion
GL CHASSIS
SÉLECTIONNER
CHALLENGE

STAGE HAND
STAGE HAND
STAGE HAND

STAGE HAND STAGE HAND STAGE HAND



Villers
-le-
Bouillet

STAGES DE HANDBALL

du 11 au 14 août

Tu as
entre 7 et 17 ans?

REJOINS NOUS !

Stages de handball mixte proposant découverte et perfectionnement dans une ambiance fun sur 4 demi-journées (pas de stage le 01 mai ni le 15 août)

De 9h à 12h00 - Garderies dès 8h et jusque 12h30

Informations et inscriptions : Handball Villers – Amay 59

Hall des Sports E. Collignon - Rue du Centre, 5 A • 4530 VILLERS-LE-BOUILLET

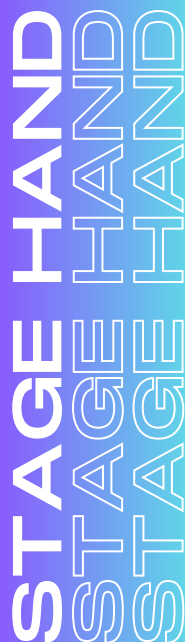
P.A.F. : 50 €/pers pour les Villersois, 55€/pers pour les non Villersois

Inscription : virement compte BE98 0682 0590 8593

Communication : Stage AVRIL 25 ou SUMMER 25 - nom - prénom et date de naissance

Infos : Thierry Bernimoulin • 0475 37 00 85 • thierry.bernimoulin@gmail.com





Informations pratiques :

Public : Enfants nés en 2013, 2014 et 2015

🕒 Horaires : de 9h00 à 15h30 (garderie disponible de 8h30 à 9h00 et de 15h30 à 16h00)

 Lieu : Centre Sportif Local Intégré, Place de la Gare, 1 – 4630 Soumagne

Encadrement :

Le stage sera animé par des moniteurs diplômés et expérimentés, passionnés par le développement des jeunes talents.

Inscription :

Les inscriptions sont dès à présent ouvertes ! Ne tardez pas à réserver votre place.

Pour réserver ou obtenir plus d'informations, contactez Maëlle :

 Téléphone : 0499-896 960

Email : jeunes@unionbeynoise.be

Nous avons hâte de vous accueillir nombreux pour vivre une semaine sportive, ludique et enrichissante, sans modération ! Venez partager cette expérience inoubliable avec nous !





Section DAMES - SAISON 2025-2026

L'**Union Beynoise Handball** est prête à relever un nouveau défi pour sa team D1 Dames Espoirs (15 ans et plus) et pour sa nouvelle team Préminimes Filles (2012-2013) !

Nous cherchons des joueuses en devenir, pleines d'énergie, d'humour, de volontarisme et surtout, super cool !

Alors, n'attends plus, ta place est ici ! Viens rejoindre notre famille sportive et dynamique !

Ce que nous t'offrons :

- 🌟 Un environnement de travail sympa et motivant
- 🏟️ Le Hall Omnisports Edmond RIGO à Beyne-Heusay, un lieu convivial et stimulant
- 🎓 Un encadrement expérimenté, diplômé et passionné
- 🔥 3 entraînements par semaine + 1 match le week-end, pour progresser tout en s'amusant

Envie de nous rejoindre ou d'en savoir plus ?

☎️ Contacte Valérie : 0477-355 975

✉️ Écris-nous : secretariat@unionbeynoise.be

Rejoins-nous pour vivre la passion du handball dans une ambiance chaleureuse et pleine d'énergie !



Bienvenue au **9e Tournoi de Beach Handball** les **20, 28 et 29 juin 2025** à Hechtel-Eksel, organisé par HV Arena ! Un week-end fantastique de sport et de plaisir vous attend.

Programme :

Vendredi 20/06/2025 : Compétition scolaire

Samedi 28/06/2025 : Équipes jeunes

JM8, JM10, JM12, M12 : inscription 20 € par équipe*

JM14, M14, J16, M16 : inscription 25 € par équipe*

Loisirs et Fit-handball : inscription 50 € par équipe*

Dimanche 29/06/2025 : Séniors et Championnat de Belgique

J18, M18 : inscription 25 € par équipe*

Beach handball séniors loisirs et Championnat de Belgique : 50 € par équipe*

* Si un arbitre est fourni par l'équipe et qu'il arbitre au moins 4 matchs, 10 € seront remboursés au secrétariat des matchs.

 Tout le monde est chaleureusement invité à participer et à profiter du sport, de la bonne ambiance, de notre beach bar et bien plus encore !

 Le tournoi se déroulera sur les terrains de beach handball, Dennenstraat 9, 3940 Hechtel-Eksel.

 Venez vivre un week-end inoubliable de beach handball ! 

INSCRIPTION

TOURNOI
TOURNOI
TOURNOI





TOURNOI ETRANGER
TOURNOI ETRANGER
TOURNOI ETRANGER



CELL-CUP VESZPRÉM

DERNIER APPEL AUX INSCRIPTIONS



INFORMATIONS
CELL-CUP



The biggest international handball tournament of Hungary is waiting for you in Veszprém again!

Spend a week with other teams from all around the World near of the Lake Balaton!

APPEL A CANDIDATURES

Chers clubs du Brabant/Hainaut,

Nous vous invitons à soumettre votre candidature à l'organisation de la 1^e journée du championnat U16 Brabant/Hainaut qui aura lieu le 13 Septembre prochain.

Envoyez votre candidature par mail à secretariat@handball.be



Appel à candidatures – Organisation activités 2025-2026

Chers clubs,

La Ligue Francophone de Handball a le plaisir de vous informer de l'ouverture d'un appel à candidatures à destination des clubs souhaitant accueillir et organiser certaines de nos activités phares pour la saison 2025-2026.

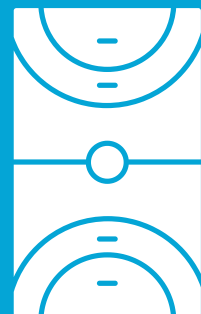
Dans le cadre de notre volonté de dynamiser le handball francophone et de renforcer l'implication des clubs dans la vie de la Ligue, nous vous proposons de poser votre candidature pour l'organisation des événements suivants :

EVENEMENT	DATE	SALLE	CANDIDATURE
Première journée des compétitions U16 Brabant-Hainaut	13 septembre	1 salle	30 juin

*Possibilité d'organiser les 2 tournois le même jour si hall omnisports avec 2 terrains de handball

- ✦ Un même club peut poser sa candidature pour une ou plusieurs de ces organisations.
- 💡 La participation à cet appel à candidatures est entièrement gratuite.

Ces événements représentent une belle opportunité pour votre club de mettre en valeur son savoir-faire organisationnel, de renforcer sa visibilité au sein de la communauté handballistique, et de contribuer activement au développement de notre sport.





Offre d'emploi – Assistant coach Goalball

Publication de l'offre : 18/06/2025

Employeur :

La Ligue Handisport Francophone est la fédération sportive belge francophone pour les personnes déficientes motrices, intellectuelles ou sensorielles.

Son objectif est de permettre à TOUS de pratiquer un sport, du loisir au plus haut niveau. Pour atteindre cet objectif, la LHF fédère plus de 220 clubs en Wallonie et à Bruxelles avec plus de 30 sports différents : du goalball au tennis en chaise en passant par l'athlétisme, le ski, la natation, le triathlon, la boccia, etc. A travers son action, la LHF porte un message universel de tolérance et d'inclusion.

Poste à pourvoir : Assistant coach Goalball

Vous collaborez avec l'entraîneur/coach national pour encadrer la sélection nationale lors des entraînements, des stages et des tournois internationaux. Vous soutenez l'entraîneur national et aidez à atteindre les objectifs individuels et de l'équipe.

Missions principales :

- Vous participez à l'encadrement des entraînements nationaux :
 - o mardi soir de 18h à 21h à Gand et/ou
 - o samedi après-midi de 13h à 17h à Anvers
- Vous prenez en charge les programmes d'échauffement et de récupération lors des entraînements nationaux.
- Vous suivez les programmes individuels des joueurs de la sélection nationale.
- Vous prenez en charge des tâches logistiques liées aux entraînements, stages et tournois.
- Vous effectuez l'analyse vidéo des techniques et tactiques lors des entraînements, stages et compétitions.
- Vous réalisez les objectifs d'équipe ainsi que les objectifs individuels des joueurs.
- Vous participez à l'encadrement des stages (2-3 par an).
- Vous participez à l'encadrement des compétitions internationales (environ 2 fois par an).
- Vous contribuez à la culture de haute performance au sein de l'équipe.
- Vous favorisez une ambiance de groupe positive et dynamique au sein de l'équipe.

Profil recherché :

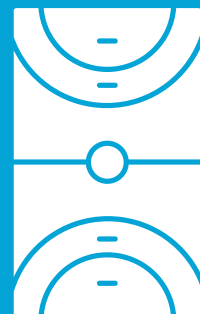
- Compétences :
 - o Vous possédez d'excellentes compétences en communication, tant au sein de l'équipe qu'à l'extérieur.

Ligue Handisport Francophone asbl

Grand Hôpital de Charleroi – Avenue du Centenaire, 69 – B-6061 Montignies-sur-Sambre

Tel 071/10.67.50 – email info@handisport.be

www.handisport.be





- Vous avez un esprit d'équipe et êtes capable de contribuer à une ambiance de haute performance collective.
- Vous montrez un fort engagement à assumer vos responsabilités.
- Vous êtes une personne axée sur les résultats et orientée vers la performance.
- Vous savez établir des priorités.
- Vous êtes résistant au stress.
- Vous possédez un diplôme technique sportif et vous vous engagez à poursuivre votre formation en continu.
- Vous êtes prêt(e) à suivre avec succès le cursus d'initiateur goalball (VTS ou LHF - ADEPS) si vous ne possédez pas encore ce diplôme.
- Vous avez des connaissances dans les aspects scientifiques du sport en lien avec le scouting, l'analyse vidéo et l'analyse des techniques, et vous êtes prêt(e) à vous perfectionner dans ces domaines.
- Vous êtes idéalement trilingue (NL/FR/EN).
- Vous êtes suffisamment flexible pour participer à des compétitions et des stages.
- Vous possédez un permis de conduire de type B.
- Vous fournissez un extrait de casier judiciaire, modèle 596.2.
- Si vous êtes kinésithérapeute, cela constitue un atout.

Nous offrons :

- Un poste à temps partiel (170-200 heures/an)
- Une équipe sportive motivée et experte issue de la Ligue Handisport Francophone et G-sport Vlaanderen : Directeur technique (LHF), Directeur technique sportif (G-sport Vlaanderen), entraîneur/coach national, médecin, kinésithérapeute, préparateurs physiques, soutien en sciences du sport et/ou psychologie sportive.
- Une organisation moderne et innovante.

Poste à pourvoir en septembre

Comment postuler ?

Envoyez votre CV et une lettre de motivation à sabrina.rys@handisport.be et tim.maeyens@gsportvlaanderen.be avant le 30/06/2025 en précisant " Assistant coach Goalball " dans l'objet de votre email.

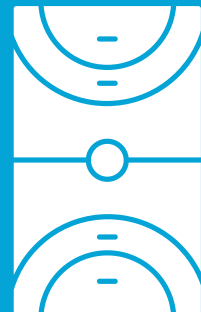
Pour toute question, contacter Sabrina Rys au 0486 05 80 54.

Ligue Handisport Francophone asbl

Grand Hôpital de Charleroi – Avenue du Centenaire, 69 – B-6061 Montignies-sur-Sambre

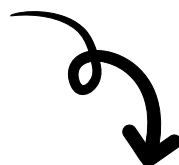
Tel 071/10.67.50 – email info@handisport.be

www.handisport.be



Formation AISF

Parce qu'on ne gère plus le sport d'aujourd'hui comme celui d'hier, l'Association Interfédérale du Sport Francophone (AISF), en collaboration avec la Fédération Wallonie-Bruxelles, organise une **formation pour dirigeants de clubs sportifs**, homologuée par l'administration du sport (Adeps). Son **objectif** : donner aux dirigeants un maximum d'outils pratiques pour optimiser le fonctionnement quotidien de leur structure sportive.

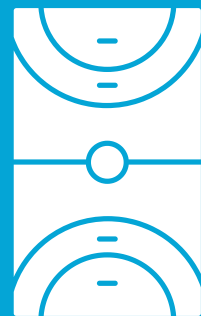




Dirigeant(e) de Club Sportif

Parce qu'on ne gère plus le sport d'aujourd'hui comme celui d'hier, l'Association Interfédérale du Sport Francophone (AISF), en collaboration avec la...

aisf aisf.be





Chers clubs féminins,

Vous avez à présent reçu les calendriers.

Dans ce cadre, **nous vous demandons** de bien vouloir, dans la mesure du possible, **organiser les matches des équipes dames et des U18 filles le samedi, le week-end des 11 et 12 octobre.**

Pourquoi cette demande ?

Le dimanche 12 octobre, une activité nationale est prévue avec les composantes suivantes :

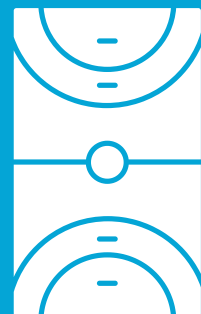
- Une formation continue et un espace d'échange pour les entraîneurs actifs dans les divisions dames et les compétitions de jeunes filles, en coopération avec le staff des équipes nationales féminines. L'équipe nationale est active la semaine suivante.
- (Démonstration) sessions d'entraînement des Young Black Arrows (2006-2007) et des Young Young Black Arrows (2008-2009). Les joueuses concernées seront convoquées à cet effet.

Une invitation officielle vous arrivera avec plus de détails plus tard.

Nous vous remercions d'avance pour votre compréhension et votre coopération !

Salutations sportives,

Linde Panis



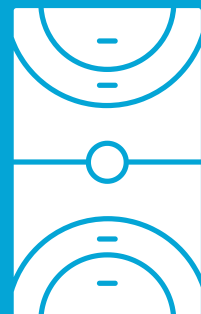
REGLEMENTS LFH 25-26

Les calendriers pour la saison 25-26 sont ouverts à l'édition dans Big Captain.

Changement de créneau horaire des matchs du samedi

613. Calendriers

- A. 1. Les matches officiels sont fixés le samedi, le dimanche et les jours fériés.
2. Dans certains cas, la C.F.C. peut fixer des matches de championnat dans le courant de la semaine qui précède la date initiale de ces matches.
- B. 1. Le début des matches de compétition Ligue est fixé :
 - le samedi entre 14h et 20h30 ;
 - le dimanche ou un jour férié entre 14h et 20h ;
 - le samedi entre 10h et 20h pour les compétitions jeunes L.F.H. ;
 - le dimanche entre 10h et 20h pour les compétitions jeunes L.F.H.
 - le samedi, le dimanche ou un jour férié entre 10h et 20h pour les finales jeunes L.F.H.
2. Dans le cas où un dimanche est suivi par un jour férié, les heures du samedi sont d'application. Dans tous les autres cas, lorsqu'un jour de congé tombe un dimanche, les heures du dimanche restent d'application.
3. Tout match programmé avant le match « première » doit commencer 1 heure $\frac{3}{4}$ avant ce dernier.
4. Lorsque des matches sont fixés en semaine en application du point A et en dehors d'un jour férié, ils doivent avoir lieu soit le mardi, soit le mercredi, soit le jeudi et débuter entre 19h30 et 21h. Toutefois, lorsque le club visiteur doit effectuer un déplacement supérieur à 60 km, le match doit débuter entre 20h30 et 21h.
5. a) Pour un décalage (c'est-à-dire le déplacement d'un match à l'intérieur du week-end initialement prévu), le club visité décide d'initiative. Il faut néanmoins qu'il avertisse son adversaire et le Secrétariat Général concerné en temps utile
- b) Pour une remise (c'est-à-dire le déplacement d'un match en dehors du week-end initialement prévu ou en dehors des jours et heures prescrits par le présent article), le club demandeur doit obtenir l'accord de son adversaire et celui de la C.F.C. Le club demandeur est celui qui est à l'origine de la modification du calendrier mais qui n'est pas nécessairement le club visité.



REGLEMENTS URBH 25-26

Les calendriers pour la saison 25-26 sont ouverts à l'édition dans Big Captain.

613. Kalenders

A.

1. De officiële wedstrijden worden vastgelegd op zaterdag, zondag en op feestdagen.

2. In sommige gevallen kan het Paritaire Kampioenschappen Commissie de wedstrijden laten plaatsvinden in de week die de initiële datum van deze wedstrijden voorafgaat.

3. De Paritaire Kampioenschappen Commissie mag wedstrijden van de Play-offs of Play-downs tijdens de week vastleggen.

B.

1. Het aanvangsuur van de wedstrijden van de eerste ploeg in 1ste nationale heren en de play-offs van de Super Handball League wordt vastgesteld op:

- zaterdag tussen 14u en 20u30
- zondag of een feestdag tussen 14u en 20u

2. Het aanvangsuur van de wedstrijden van de eerste ploeg in 2e nationale heren en de wedstrijden van de Beker van België heren (1/8e, 1/4 en 1/2 finales) wordt vastgesteld op:

- zaterdag tussen 14u en 20u30
- zondag of een feestdag tussen 14u en 20u

3. Het aanvangsuur van de wedstrijden van de eerste ploeg in 1ste nationale dames, de reserven van 1ste Nationale Dames, en 2e nationale dames en de wedstrijden van de Beker van België dames (1/8e, 1/4 en 1/2 finales) wordt vastgesteld op:

- zaterdag tussen 14u en 20u30
 - zondag of een feestdag tussen 14u en 20u
- De aanvang van de wedstrijden van de reserveteams is vastgesteld op minimaal 1 uur en 45 minuten en maximaal 2 uur vóór of na het begin van de wedstrijd van het eerste elftal.

4. Het aanvangsuur van de wedstrijden van de junioren wordt vastgesteld op:

- zaterdag, zondag of een feestdag tussen 10u en 20u

5. De start van de inter-liga testwedstrijden is vastgesteld :

- op zaterdag tussen 14.00 en 20.30 uur ;

613. Calendriers

A.

1. Les matches officiels sont fixés le samedi, le dimanche et les jours fériés.

2. Dans certains cas, la C.P.C. peut fixer des matches de championnat dans le courant de la semaine qui précède la date initiale de ces matches.

3. La C.P.C. peut fixer des matches de Play-offs ou de Play-downs en semaine.

B.

1. Le début des matches de l'équipe première en Division 1 Nationale Messieurs et en play-offs de Super Handball League est fixé :

- le samedi entre 14h et 20h30 ;
- le dimanche ou un jour férié entre 14h et 20h.

2. Le début des matches de l'équipe première en Division 2 Nationale Messieurs et des matches de coupe de Belgique Messieurs (1/8èmes, 1/4 et 1/2 finales) est fixé :

- le samedi entre 14h et 20h30 ;
- le dimanche ou un jour férié entre 14h et 20h.

3. Le début des matches de l'équipe première en Divisions 1 Nationale Dames, de l'équipe réserve en Divisions 1 Nationale Dames 2 Nationale Dames et des matches de coupe de Belgique Dames (1/8èmes, 1/4 et 1/2 finales) est fixé :

- le samedi entre 14h et 20h30 ;
- le dimanche ou un jour férié entre 14h et 20h.

Le début des matches des équipes réserves est fixé au minimum 1 heure ¾ et maximum 2 heures avant ou après l'heure de début du match des équipes premières.

4. Le début des matches de la compétition Juniors est fixé :

- le samedi, le dimanche ou un jour férié entre 10h et 20h.

5. Le début des test-matches inter-ligues est fixé :

- le samedi entre 14h et 20h30 ;
- le dimanche ou un jour férié entre 14h et 20h.

REGLEMENTS URBH 25-26

Les calendriers pour la saison 25-26 sont ouverts à l'édition dans Big Captain.

- op een zondag of feestdag tussen 14.00 en 20.00 uur. 6. De KBHB jeugdinales beginnen op : - op zaterdagen, zondagen of feestdagen tussen 10.00 en 20.00 uur. 7. De wedstrijden van de laatste 2 speeldagen van de reguliere competitie in 1ste nationale heren beginnen op zaterdag om 20.30 uur. De wedstrijden van de laatste dag van de Play-offs, Play-downs in 1e nationale heren en de Super Handball League worden eveneens gespeeld op zaterdag om 20.30 uur. De bevoegde commissie kan hier anders over beslissen <u>De wedstrijden van de laatste 2 speeldagen van de reguliere competitie in 2e nationale heren beginnen op zaterdag om 18.00 uur.</u> De wedstrijden van de laatste dag van de Play-offs en Play-downs in 2e nationale heren beginnen eveneens op zaterdag om 18.00 uur. De bevoegde commissie kan hier anders over beslissen. 8. Indien wedstrijden worden vastgelegd op een zondag gevolgd wordt door een feestdag, dan zijn de aanvangsuren gelijkgesteld aan die van de zaterdag. In alle andere gevallen wanneer een feestdag op een zondag valt, blijven de aanvangsuren gelijkgesteld aan die van een zondag. 9. Indien de wedstrijden worden vastgelegd tijdens de week volgens punt A. en indien het niet gaat om een feestdag, moeten zij plaatsvinden op dinsdag, woensdag of donderdag en beginnen tussen 19.30 uur en 21.00 uur. Echter, indien de bezoekende club een afstand van meer dan 60 km moet afleggen, moet de wedstrijd beginnen tussen 20.30 uur en 21.00 uur. 10. a) Voor een verplaatsing (maw een verschuiving van een wedstrijd binnen het oorspronkelijk voorziene weekend) neemt de bezochte ploeg het initiatief. Hij moet echter zijn tegenstander en het betreffende secretariaat-generaal tijdig op de hoogte stellen. b) Voor het verzetten (maw een verschuiving van een wedstrijd buiten het oorspronkelijk voorziene weekend, of buiten de dagen en uren zoals voorgeschreven in dit artikel), moet de aanvragende club akkoord bekomen van zijn tegenstander en van de Paritaire Kampioenschappen Commissie. De aanvragende club is degene die de wijziging in het wedstrijdschema heeft geïnitieerd, maar niet noodzakelijkerwijs de bezoekende club. c) De te volgen procedures voor een verplaatsing of voor het verzetten van wedstrijden zijn beschreven in artikel 614 E.	6. Le début des finales U.R.B.H. des jeunes est fixé : • le samedi, le dimanche ou un jour férié entre 10h et 20h. 7. Les matches des deux dernières journées du championnat normal en division 1 Nationale Messieurs débutent le samedi à 20h30 Les matches de la dernière journée des Play-Offs et des Play-Downs en division 1 Nationale Messieurs et Super Handball League débutent aussi le samedi à 20h30 Il peut en être décidé autrement par la commission compétente. <u>Les matches des deux dernières journées du championnat normal en division 2 Nationale Messieurs débutent le samedi à 18h.</u> Les matches de la dernière journée des Play-Offs et des Play-Downs en division 2 Nationale Messieurs débutent aussi le samedi à 18h. Il peut en être décidé autrement par la commission compétente. 8. Dans le cas où un dimanche est suivi par un jour férié, les heures du samedi sont d'application. Dans tous les autres cas, lorsqu'un jour de congé tombe un dimanche, les heures du dimanche restent d'application. 9. Lorsque des matches sont fixés en semaine en application du point A et en dehors d'un jour férié, ils doivent avoir lieu soit le mardi, soit le mercredi, soit le jeudi et débuter entre 19h30 et 21h. Toutefois, lorsque le club visiteur doit effectuer un déplacement supérieur à 60 km, le match doit débuter entre 20h30 et 21h. 10.a) Pour un décalage (c'est-à-dire le déplacement d'un match à l'intérieur du week-end initialement prévu), le club visité décide d'initiative. Il faut néanmoins qu'il avertisse son adversaire et le Secrétariat Général concerné en temps utile b) Pour une remise (c'est-à-dire le déplacement d'un match en dehors du week-end initialement prévu ou en dehors des jours et heures prescrits par le présent article), le club demandeur doit obtenir l'accord de son adversaire et celui de la C.P.C. Le club demandeur est celui qui est à l'origine de la modification du calendrier mais qui n'est pas nécessairement le club visité. c) Les procédures à suivre pour un décalage ou une remise sont prescrites par l'article 614 E.
---	---

